

NEW YORK, 9 Déc. 1872.

Messieurs les Rédacteurs,

Je m'unis, comme charadiste, à M. Ls. Grégoire, de Sorel, pour demander que les charades qui nous sont proposées dans votre journal, soient faites suivant les règles. On n'aura qu'à consulter un bon dictionnaire pour constater l'exactitude de la définition de cette sorte d'énigmes, telle que citée par ce monsieur.

C'est ce que je conseille de faire aux personnes qui ont cru pouvoir faire des charades, avec des mots tels que Chauveau, Sofa, Chambord, Liqueur, Charade et Quartier, qui s'appelleraient tels que proposés : Chaudveau, Sotfat, Champbord, Lit-cœur, Chatratde et Quartiers. Le numéro 37, qui a pour réponse, Sulte, est une énigme et non pas une charade.

En terminant, je constaterai avec plaisir que la majorité des charades que vous avez publiées, sont très-bonnes. Je ferai remarquer entre autres, Charpente, Couvent Passage, Lajoie, Bellefeuille, Verglas, Ecornifleur, Mercure, Patronage et Vincent, quoique cette dernière pêche un peu, par la définition de son entier, qui fut et non pas qui est.

En publiant ces quelques remarques, vous obligerez,

Un de vos plus assidus lecteurs,
JOSEPH DUVAL.

CHARADES PROPOSÉES.

CHARADE No. 51.

Les rébus
Et les omnibus
Ont ceci de commun : tout le monde s'y mêle
Et la charade pleut, ma foi, dru comme grêle.
Je vais en faire une aussi, moi,
Si vous la trouvez mal veuillez dire pourquoi :--

Mon premier, dans Athènes, Rome,
Était offert au grand homme
Qui triomphait des ennemis
Du pays.
De nos jours il est très-permis
A chacun d'y monter pour un écot modique.
Acceptez mon second lorsqu'il vous est offert
D'un cœur généreux, franc, ouvert ;
Refuser, néanmoins, est souvent politique.
Tels sont
Mon premier, mon second.

Enfin de mon entier, l'âne, aux longues oreilles,
Fut toujours très-friand ;
Et je sais (entre nous) bien des bêtes pareilles
Mais qui n'en mangent pas, et c'est bien étonnant !

E. B. DE ST. AUBIN,
Ottawa.

ENIGME No. 52.

Mon entier appartient au règne minéral ;
En retranchant tête, on me fait végétal.

J. D.

CHARADE No. 53.

On met les animaux dans mon premier,
Pour titre, un cardinal à mon dernier.
Sur ses soldats, un chef à mon entier.

J. D.

CHARADE No. 54.

Mon premier, un métal précieux,
Fait le rêve chéri de l'homme sur la terre ;
Mon second porte à Dieu mes vœux et ma prière
Et mon tout est délicieux.

J. B., de St. EDOUARD.

CHARADE No. 55.

Ce qui sort chaud de mon premier,
L'estomac doit le répudier.
Mon second toujours à sa place
Dans la musique et le plain-chant,
Et mon entier à notre race
Donne des leçons bien souvent.

J. B., de St. EDOUARD.

CHARADE No. 56.

Vous trouverez mon premier en musique,
Mon second produit un fruit délicieux ;
Mon tout est artiste et mélancolique.

M.....

CHARADE No. 57.

Actif et patient, d'une audace profonde,
Vivant partout : Sur terre, en la terre, et dans l'onde,
Mon premier est un animal
Qui fait moins de bien que de mal.
Mon dernier dans les champs, ramène la verdure ;
Et mon tout aux jardins donne un air de parure.

CHARADE No. 58.

Pour mon premier, j'aurais choisi la France,
Pour mon second, j'aurais choisi vingt ans,
Et pour mon tout, je prendrais au printemps,
Un des sites de la Provence.

Nous recevons de Trois-Rivières les deux charades qui suivent :

CHARADE No. 59.

Mon premier est un pronom
Qui uni à mon second vit sur mer ;
Mon troisième est fort dans la cabale,
Et mon tout est piquant.

CHARADE No. 60.

Mon premier est un simple artiste,
Mon second, amusement des dames d'Angleterre
Sert aussi d'armes aux sauvages.
Et de mon entier,
Ces derniers conservent encore le souvenir.

Les bonnes réponses aux charades de notre avant-dernier numéro étaient les suivantes :

39. Drapeau ; 40. Soupe ; 41. Cerf-volant ; 42. Butor ; 43. T ; 44. Mariage ; 45. Bourreau ; 46. Fongou ; 47. Passage ; 48. Chiendent ; 49. Mirage ; 50. Legeudre.

Nous avons reçu trente à quarante réponses. Une seule personne qui signe France. Ste. H..... nous a envoyé lundi dernier, les réponses conformes à celles données. Cependant, les personnes, dont les noms suivent ont envoyé toutes les vraies réponses, moins une ou deux, et encore leurs réponses étaient, dans plusieurs cas aussi bonnes, peut-être, que les autres.

M. Ed. B..... de L'Université ; Mme C. Samson, Dlle Vallée, de Charlesbourg ; M. E. D'Auteuil, d'Ottawa ; Hermine B..... de Webster ; Marguerite O'Brien, de Beauport ; Elise Larivière, de St. Patrick's Hill ; Dlle E. Beaudry, de Coaticook ; Mme Clifford, de Québec ; M. M. Lemay, de Le binière ; Mme J. B. Vallée, de Montréal ; M. C. Laurent, de Montréal ; Dame H. A. D..... de Vaudreuil et Dlle L. A. Almaza et Evelina, de Vaudreuil ; Une abonnée d'Iberville ; R. S. C. des T. R.....

PRÉCOCE.—Il paraît que les Parisiens sont très-précoces puisque à cette saison pas un seul ne s'embarque pour le Canada sans s'être assuré de l'adresse de la maison F. X. Dubuc. Car en Europe comme en Canada, il est reconnu que cette maison a le meilleur choix de fourrures à 30 pour cent meilleur marché que partout ailleurs. C'est au coin des rues Wolfe et Ste. Catherine.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Depuis le vote qui a rejeté par une grande majorité la motion de la Gauche demandant la dissolution de l'Assemblée nationale, le calme paraît être revenu dans les esprits. Le comité des trente continue de siéger, mais il transpire peu de chose de ses délibérations, on croit qu'il fait des efforts pour s'entendre avec M. Thiers et lui faire accepter une politique conservatrice.

Les dépêches qui suivent font présumer que M. Thiers serait disposé à s'éloigner de la Gauche. Voici ces dépêches :

Paris, 19 Déc.—Le maire de Nantes a été démis de sa charge pour n'avoir pas suffisamment protégé les pèlerins de Notre-Dame de Lourdes. Une motion qu'on avait présentée à l'Assemblée dans le but d'instituer une enquête sur la responsabilité du gouvernement au sujet des outrages qu'ont endurés les pèlerins, a été en conséquence retirée.

Rouin, membre distingué de l'Institut, a été rayé de la liste des jurés parce qu'il a déclaré qu'il ne croyait pas en l'existence de Dieu.

Les journaux radicaux expriment ouvertement leur indignation.

Le ministre de l'intérieur se consulte avec le préfet et le maire de Lyon, pour savoir s'il ne serait pas à propos de supprimer le conseil municipal actuel de cette ville à cause de ses convictions radicales et de diviser la ville en municipalités séparées.

Les inondations continuent en France et en Angleterre. On dit que 449 personnes, y compris les passagers et les marins, ont trouvé la mort dans les sinistres maritimes pendant les dix derniers jours.

Trente personnes ont péri dans le naufrage du trois-mâts *Matchless*, en vue des côtes du comté de Northumberland.

L'Assemblée nationale s'est ajournée pour le temps des fêtes. Le *Republicain*, organe de Gambetta, prédit une crise pour le mois de janvier ; il est mécontent de la conduite des ministres Dufaure et Goulard.

NOUVELLES DE MANITOBA.

Fort Garry, 24 novembre, 1872.

Il n'y a pas que dans la province de Québec où on célèbre des noces d'or. Nous avons eu aussi une fête de ce genre, et elle a été magnifique.

M. Jean-Baptiste Lépine, un des plus anciens colons du pays, célébrait le 16 courant, le cinquantième anniversaire de son mariage avec Julie Henry. M. Lépine est canadien-français, natif de St. Jacques de l'Acadian. Madame Lépine est une métisse née à la Rivière-Rouge. La fête se trouvait nouvelle pour un grand nombre. C'est la première noce d'or qui se voit dans le pays.

M. Lépine demeure à St. François-Xavier, chez son fils Maxime. C'est là qu'eut lieu la fête. Environ cent cinquante invités y assistaient. L'Eglise St. François-Xavier était décorée comme aux jours de fête. Sa Grâce Mgr. Taché s'était rendu pour la circonstance et officiait, assisté du Révd. Père Tissot et du Révd. M. Proulx. En commençant, monseigneur s'adressa au vénérable couple et fit une allocution comme il sait en faire.

Après la messe, la noce se rendit chez M. Maxime Lépine où un superbe dîner fut servi. Après la fête religieuse, la fête de famille. On s'amusa le reste du jour et les réjouissances se prolongèrent assez tard dans la nuit.

Au dîner, Mgr. Taché présidait, ayant M. Lépine et sa digne moitié, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. On remarquait parmi les invités les RR. PP. Tissot et Allard, le Révd. M. Proulx, et les principaux citoyens des différentes parties du pays.

Dans l'après-midi, des discours furent prononcés par Mgr. Taché, le Révd. M. Proulx, l'hon. M. Girard, l'hon. M. Royal, l'hon. M. Breland, M. Louis Riel, M. Dubuc. M. Lépine avait raconté les circonstances humbles et modestes de sa première noce. C'était à St. Boniface, aussitôt après le mariage, le couple se rendit auprès d'un ami qui était occupé à scier du bois dans le voisinage de l'église, et partagea son frugal déjeuner de pémican. Ce fut là le festin de noce.

Dans ses remarques, Mgr. Taché rapporta le fait, et fit ressortir l'heureux contraste qu'offrait avec la première noce, la belle et splendide fête du cinquantième anniversaire.

M. Lépine est né en 1791. A 23 ans, il s'embarqua pour les Pays-Hauts, comme on disait alors. Après avoir voyagé huit ans dans différents postes de traite du Nord-Ouest, il épousa, en 1822 une jeune fille de la Rivière-Rouge. Et c'est avec cette même jeune fille, qu'il vient, un demi-siècle plus tard, renouveler les liens formés alors au pied de l'autel.

Dans sa longue carrière, M. Lépine a toujours été un des citoyens les plus remarquables et les plus respectés du pays. Estimé des métis français, des métis anglais, des colons écossais, des sauvages de différentes tribus, on ne lui a jamais connu d'ennemi. Le voyageur de toute origine trouvait toujours un accueil bienveillant sous son toit hospitalier, et partageait le morceau de pain ou de pémican avec la famille.

M. Lépine a commencé assez modestement, mais une honnête aisance n'a pas tardé à venir couronner son labeur et son industrie. Il a élevé une famille qui lui fait honneur et qui fait honneur au pays qu'il a choisi pour patrie. Il est aujourd'hui père de cinq enfants—trois fils et deux filles—32 petits enfants, et 6 arrière-petits-enfants.

Ses trois fils, Jean-Baptiste, Maxime et Ambroise, comptent parmi les premiers citoyens du pays. Tous trois ont pris une part active dans le mouvement de 1869, et l'un d'eux, Ambroise, était l'adjutant-général du gouvernement provisoire.

M. Lépine est d'une taille au-dessus de la moyenne, et porte vigoureusement ses 81 ans. Il travaille encore presque continuellement.

M. Maxime Lépine, chez qui eut lieu la fête, et ses deux frères et beaux-frères, qui lui ont aidé à l'organiser, méritent les plus grands éloges pour la manière dont le tout s'est passé. On peut dire que tous les invités en sont revenus réjouis et enchantés.

WINNIPEGOSIA.

La *Minerve* dit que Sir George est mieux, qu'il doit partir prochainement pour le sud de la France, mais qu'il ne reviendra pas au Canada avant le mois d'avril prochain.

MÉMORIAL NÉCROLOGIQUE.

M. Alphonse Bellemare, fils de Raphaël Bellemare, Ecr., percepteur du revenu, est mort et a été inhumé, la semaine dernière, à Montréal. Il est mort à vingt ans, dans sa deuxième année de cléricature, regretté de tous ceux qui l'avaient connu, laissant dans un profond chagrin une famille qui avait mis ses espérances en lui.

Ses talents et ses vertus l'avaient déjà désigné à l'estime publique ; ses premiers essais littéraires publiés dans les journaux avaient été justement remarqués. Nos lecteurs se rappelleront que, l'année dernière, il publiait dans *L'Opinion Publique* un écrit digne d'attention sur l'éducation. Sa "Nuit de Noël" et sa "Cantate aux Zouaves," révèlent d'heureuses dispositions pour la poésie. De bonne heure, il avait manifesté des aptitudes pour la littérature et la poésie ; son style aurait eu besoin de peu de perfectionnement pour devenir excellent.

Il avait en un mot une bonne nature, un caractère doux, affable et bien fait, un esprit droit et fin, une imagination brillante.

Mourir jeune est toujours une chose triste, mais, surtout, quand on a, il semble, tant de raisons d'aimer la vie, quand on en a vu encore que le côté riant, les perspectives brillantes. Cependant son esprit réfléchi et ses idées chrétiennes lui avaient déjà appris à voir les choses sous leur véritable aspect ; la mort le trouva ferme et résigné.

L. O. D.

COINCIDENCES NUMÉRIQUES SUR LE NOMBRE TREIZE.

(Dix-septième siècle)

Le mariage de Louis XIII, roi de France, avec la princesse Anne d'Autriche, trouva beaucoup d'obstacles, mais qui furent enfin levés en vertu des importantes considérations suivantes :

Le nom de Louis, ou d'après l'ancienne orthographe *Loys* de Bourbon, contenait treize lettres ; il était dans la treizième année de son âge et le 13e roi de France du nom de Louis. La princesse Anne d'Autriche avait aussi treize lettres dans son nom ; elle était comme lui âgée de treize ans, et il y avait treize princesses du même nom dans la maison d'Espagne. Bien plus, Louis et Anne étaient nés le même jour, le même mois et dans la même année. Enfin, il paraissait plus qu'évident qu'ils étaient nés l'un pour l'autre.

Il n'y avait anciennement rien de plus commun, que ces combinaisons puériles de circonstances.

Choix de curiosités, 1822, in-12.

NOS GRAVURES.

NAUFRAGE DU "REWARD."

On se rappelle que le trente du mois dernier, une terrible tempête fit des ravages considérables sur les côtes du Nouveau-Brunswick. Parmi les naufrages on a remarqué celui du "Reward," à cause des circonstances qui s'y rattachent. Le "Reward," schooner de 104 tonneaux se dirigeait de Portland vers St. Jean ; il était chargé de plâtre ; son équipage se composait de six hommes. Mais, au milieu de la tempête, il perdit son chemin et alla se heurter sur les rochers qui se trouvent à l'entrée du port de St. Jean. Le vaisseau demeura accroché aux flancs du rocher, exposé aux fureurs de la mer qui menaçait à tout moment de le mettre en pièces. Les six hommes suspendus aux vergues et accrochés à la tête des mâts, commencèrent alors contre la mort une lutte terrible. Cependant, vers sept heures du matin, deux heures après l'accident, on vit du port de St. Jean ces malheureux qui se débattaient contre la mort sur un lambeau de navire. On est obligé de dire que dans un port de mer comme St. Jean, il n'y avait qu'un bateau de sauvetage, un seul, et encore en fort mauvais état. Sept hommes, cependant, se décidèrent à braver la mer dans ce vilain bateau pour secourir les pauvres naufragés. Une foule considérable les applaudit à leur départ et resta sur le rivage les yeux cloués sur le bateau qui avait l'air de voler sur la vague et qui semblait, parfois, disparaître dans des abîmes. A la vue du bateau, les six naufragés eurent un moment d'espoir et de bonheur ; ils se cramponnèrent plus que jamais aux cordages et aux mâts du navire. Mais la mer déchaîna le navire qui s'en allait par morceaux à la mer ; à tout moment les naufragés s'attendaient à être emportés par la mer. Le premier qui disparut fut le fils du capitaine, jeune garçon de 16 ans ; une lame l'emporta avec le mât où il se tenait. "Adieu, mon père, s'écria l'infortuné jeune homme, je ne vous verrai plus." Les hommes du bateau voyaient tout ce qui se passait sur le navire et entendaient ce qui s'y disait, mais ils ne pouvaient approcher au milieu de la fureur des flots. Le capitaine disparut, puis un des matelots. Il en restait trois, cramponnés à la tête du grand mât. "Dépêchez-vous, cria l'un deux aux hommes du bateau." Il avait à peine dit ces paroles que le grand mât tombait dans la mer avec les trois hommes. L'un d'eux disparut pour ne plus revenir, les deux autres purent se cramponner à des débris du navire et se mirent à lutter contre les flots. Pendant quelques instants, la scène fut terrible, et ceux qui l'observaient du rivage, au moyen de lunettes d'approche, étaient bouleversés par les émotions qu'elle faisait naître. Le bateau et le débris du navire sur lequel se trouvaient les deux malheureux viendraient-ils à bout de s'approcher ? Un moment, on croyait que les hommes du bateau allaient pouvoir mettre la main sur les deux naufragés, mais une vague les éloignait aussitôt ; enfin, après une lutte désespérée, ils vinrent à bout de les saisir et de les tirer presque morts dans le bateau. Il fallait gagner le rivage maintenant, mais un remorqueur alla à la rencontre du bateau et le ramena au milieu des applaudissements enthousiastes d'une foule immense.

La biographie et le portrait de M. Joseph Papineau paraîtront dans notre prochain numéro.

LE PORTRAIT DU JUGE MONDELET.

Nous avons oublié de dire que la gravure représentant M. le juge Mondelet a été faite sur une photographie de M. Grenier, coin des rues Notre-Dame et St. Vincent.